

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU ST. LAURENT
(B. SULTZ)



Abonnement : Un an [Canada] \$1.00
" [Etats-Unis] 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annonces : 1^{er} c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1^{er} insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

SOMMAIRE

La municipalisation : Jules Edouard Prevost
L'opinion des hommes d'affaires.
M. L. Herbette à Montréal.
L'éducation physique.
Méli-Mélo.
POESIE, "Rêve doré" : Albert Dreux.
CHRONIQUE, "Le péril blanc et noir" : Henri Roulland.
L'exposition franco-anglaise (III) : Lily Butler.
N'abandonnez rien : Dr Choquette.
Dans l'Ontario : P. Donovan.
Règlements douaniers.
Nouvelles.

La municipalisation

Nous sommes les partisans convaincus de la municipalisation des services publics. Pourquoi ?

Parce que nous voulons que les bénéfices qui découlent de ces divers services reviennent au peuple des contribuables sous forme soit de prix abaissés, soit d'excédents de recettes tombant dans la caisse municipale.

Il est souverainement injuste le système qui, par exemple, fait contribuer l'Etat pour de fortes sommes à l'établissement et au succès de grandes entreprises sans assurer le moindre profit direct à ce même Etat.

Ainsi, le chemin de fer du Pacifique canadien a coûté au Canada \$135,000,000 et l'Etat ne s'est même pas réservé le moindre contrôle sur cette compagnie.

C'est ainsi qu'à l'Etat canadien, qui a contribué pour plusieurs millions à la fondation d'une entreprise qui enrichit aujourd'hui ses directeurs, ne jouit pas même des avantages du plus petit actionnaire de cette compagnie : "N'est-ce pas injuste et illogique ?"

Le gouvernement actuel a suivi une méthode bien supérieure dans la construction du nouveau transcontinental. L'Etat restera le propriétaire du Grand-Tronc-Pacifique, de Winnipeg à l'Océan Atlantique.

Sur un terrain plus modeste, dans l'administration des affaires municipales, il est également de l'intérêt général et conforme à la justice d'assurer aux contribuables une part des bénéfices dans l'exploitation des services d'utilité publique.

C'est pourquoi nous disons qu'un conseil formé de citoyens honnêtes et d'habiles financiers doit lui-même établir et gérer les divers services municipaux, tels que l'éclairage, l'aqueduc, etc.

Chose curieuse, tous admettent sans sourciller qu'une corporation possède et administre elle-même un aqueduc, et quand il s'agit d'étendre ce principe et cette coutume aux autres services publics, on recule, on hésite, on discute.

Nous nous adressons, en ce moment, d'une manière toute spéciale, aux citoyens de Saint-Jérôme et nous leur demandons s'ils ne vont pas mieux, à tous les points de vue, que nous soyons les propriétaires de notre aqueduc qui nous donne des revenus chaque année ?

Si une compagnie en avait le contrôle, nous payerions l'eau plus cher et le coffre municipal serait privé des revenus que rapporte l'aqueduc. Serions-nous mieux ?... Evidemment non ; nous y perdriions, et beaucoup.

Eh bien ! il en est de même de l'éclairage. Nous croyons que les chiffres que nous avons donnés, la semaine dernière, démontrant que la municipalisation de l'éclairage serait une excellente affaire pour la ville de Saint-Jérôme, ne peuvent être renversés. Nos arguments sont clairs, précis et ne laissent rien dans l'ombre.

Ceux qui ne sont pas encore convaincus nous répondent quelquefois qu'en certains endroits la municipalisation des services publics ne donne pas satisfaction.

Cette objection ne prouve rien contre notre thèse. En effet, les quelques rares exceptions que l'on peut nous citer ne font que souligner et confirmer la règle générale qui est le succès de la municipalisation. Pour un cas d'insuccès que l'on nous cite, nous pouvons en nommer six autres où le système que nous préconisons a donné d'heureux résultats.

Si Saint-Jérôme adoptait la municipalisation de l'éclairage, il ne ferait que suivre le bon exemple de nombreuses municipalités qui l'ont devancé dans cette voie et s'en trouvent très bien.

Qu'on nous permette de citer quelques pays et quelques-unes des localités canadiennes qui se sont mises sous le régime de la municipalisation.

D'abord en Europe. La municipalisation des services publics y compte de nombreux adeptes, notamment en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Suisse.

En Angleterre et en Ecosse plusieurs villes exploitent elles-mêmes les lignes de tramways, les usines à gaz et à électricité, le service de l'eau, etc.

Mentionnons Barnsley, Birkenhead, Bolton, Burnley, Colchester, Douvres, Glasgow, Yarmouth, Hull, Leeds, Huddersfield, Leicester, Liverpool, Nottingham, Portsmouth, Sheffield, etc.

Eastbourne a établi un service de motor-omnibus qui rapporte un profit annuel très substantiel et qui donne la plus grande satisfaction au public. Gloucester possède des usines électriques, des tramways. Yarmouth tient de nombreux lieux d'amusements. Burnley a pris sous son contrôle les usines à gaz et à électricité, le service des eaux, les tramways, la vente du lait stérilisé, les entrepôts frigorifiques ; cette ville a pu réduire ainsi la taxe de ses habitants. Brighton exploite un aquarium, construit des logements dont elle encaisse les revenus, exploite ses propres usines électriques, etc.

Blackburn a réduit d'un chelin par livre les impôts des citoyens grâce aux profits retirés de ses entreprises municipales : distribution d'eau de mer dans les hôtels et les maisons privées, usines électriques, tramways, etc. Liverpool exploite à son compte un service de distribution de lait stérilisé. Hull possède un réseau téléphonique. Reading a acheté les lignes de tramways. Leicester possède des usines à gaz et à électricité, des tramways, des marchés de gros et de détail. Sheffield a entrepris de construire des maisons et d'en retirer les loyers. Norwich exploite avec profit une ferme dont elle vend les produits. Nottingham réalise chaque année \$240,000 de profits sur les diverses entreprises municipales qu'elle exploite.

Bangor possède un hôtel qui rapporte de jolis revenus. Derby a d'abord perdu de l'argent dans l'exploitation de ses tramways et de ses usines électriques, mais elle réalise aujourd'hui des profits appréciables. Plusieurs autres villes ont eu la même expérience.

A Manchester, la municipalisation, de l'éclairage a rapporté en 1905, un bénéfice net de \$321,750. De plus, le gaz qui, sous une administration privée, se vendait 70 c. les mille pieds, a été réduit à 52 c.

La ville de Birmingham a pris la direction du service de ses tramways, au mois de janvier dernier, et elle se propose aussi de municipaliser son service d'électricité afin d'en tirer l'énergie nécessaire à la traction de ses tramways et à son éclairage.

Voilà un aperçu rapide de la popularité et de l'importance de la municipalisation en Angleterre.

En Allemagne, 367 municipalités, dont plusieurs ont moins de 5,000 âmes, sont sous le régime de la municipalisation.

La municipalisation des systèmes de l'éclairage au gaz a produit des résultats qui ont dépassé les espérances des plus enthousiastes. Non seulement ce régime a fonctionné avec profit pour les endroits qui l'ont adopté, mais il a forcé les compagnies à améliorer leurs services dans l'Allemagne entière.

A Frankfort, à Cologne, à Darmstadt, pour ne citer que les principales villes, le service des chemins de fer électriques est sous le contrôle des municipalités.

La Suisse, la chose est connue, fait un profit de \$350,000 par année avec ses téléphones et ses télégraphes, tout en ne demandant que le tiers du prix que nous payons au Canada pour ce service.

Voyons maintenant ce qui se passe aux Etats-Unis.

Sans y être aussi répandue qu'en Angleterre et en Allemagne, la municipalisation y est en vigueur dans plusieurs villes importantes.

A la Nouvelle-Orléans, à Chicago, à Kenaska (Wis.) le système dont nous parlons est en honneur et donne de bons résultats.

A Chicago, la ville est propriétaire de la ligne des tramways.

La ville de Kenaska a réalisé un bénéfice de \$25,000 en 1905, grâce à l'exploitation en régie directe de son service d'eau.

En Australie, maintenant, où les chemins de fer sont la propriété nationale, — la municipalisation n'est, après tout, que le principe de la nationalisation — on peut voyager l'espace de 1,000 milles à travers le pays pour \$6.50, en première classe.

Dans la Nouvelle-Zélande les chemins de fer de l'Etat rapportent de beaux bénéfices en dépit de leurs tarifs de plus en plus réduits.

Les grains y sont transportés à des taux 30 % moindres que ceux d'il y a sept ans ; les engrais pour les terres sont transportés gratuitement ; les taux de passage pour les voyageurs ont été réduits de près d'un tiers depuis cinq ans ; les travailleurs, à proximité des grands centres, jouissent, de plus, d'une réduction spéciale.

Arrivons enfin au Canada et voyons si la municipalisation y est en vigueur et quelles en sont les conséquences.

Est-il besoin de rappeler, tout d'abord, que dans la province d'Ontario, ce système est un des articles du programme du gouvernement provincial. Ce dernier a, en effet, entrepris de généraliser dans la province d'Ontario la municipalisation des services publics.

Dans ce but il s'est réservé dans les chartes Niagara un immense pouvoir hydraulique qu'il développe et il offre à toutes les municipalités la force motrice dont elles peuvent avoir besoin.

En janvier 1907, le gouvernement avait déjà reçu des demandes d'une centaine de municipalités de villes et de paroisses.

Avant même que le gouvernement Whitney ait pris cette louable initiative, plusieurs localités de l'Ontario avaient adopté la municipalisation.

Nommons les principales : Ottawa, Kingston, Fort William, Port Arthur, Berlin, Belleville, Brockville, Guelph, etc.

A Belleville, les recettes des usines à gaz municipales se sont élevées, en 1905, à 13,000 et les dépenses seulement à \$8,000.

Le prix du gaz, cependant, y a été baissé de \$1.50 à \$1.25 le mille pieds.

A Ottawa, le maire faisait connaître, à la fin de 1905, l'état détaillé de l'éclairage de la ville par l'électricité municipalisée en juillet 1905.

Les recettes étaient de \$17,522 ; les dépenses, de \$14,263, laissant un excédent de \$3,259.

A Brockville, un rapport de décembre 1905 démontre que pour cette année-là, les recettes du gaz furent de \$25,257.96 et pour le courant électrique de \$15,707.10 contre \$18,145.52 et \$12,448.06 respectivement pour l'exercice de 1901, alors que la régie directe fut substituée à l'entreprise privée.

Les bénéfices pour cet exercice, après avoir déduit \$2,448.70 pour l'usure de l'outillage, l'intérêt sur le capital engagé et toutes les autres dépenses, ont été de \$6,508.27.

En outre, les prix du gaz et de l'usage de l'électricité ont été sensiblement réduits pour les consommateurs.

A Guelph, le tramway municipal a donné, en 1905, un profit net d'environ \$2,000 au lieu d'un déficit de \$2,378, en 1904.

A Port-Arthur, les profits de la lumière électrique et du téléphone de la municipalité se sont élevés à \$11,840 et à \$2,301 respectivement, en 1905.

Berlin possède des usines électriques et des pouvoirs hydrauliques qui lui rapportent plusieurs milliers de dollars de bénéfices par année.

A Fort William, les services du téléphone et de la lumière électrique sont municipalisés.

Bien que le prix d'abonnement au téléphone ne soit que de \$2.00 par mois pour les maisons d'affaires et de \$12.00 par année pour les maisons privées, la ville a fait, en 1906, un bénéfice de \$3,300 avec l'exploitation de ce service, en outre de l'intérêt versé au capital mis dans l'entreprise et une somme équivalente à 10 % des revenus pour compenser l'usure du matériel.

Par son service de lumière électrique, la même ville a encaissé, en 1906, un bénéfice de \$1,000.

Cette municipalité n'a pas encore eu un seul déficit dans l'exploitation de ses services.

A Kingston, la municipalisation du gaz et de l'électricité a donné des résultats excellents.

Les bénéfices réalisés par la ville sur ces deux services, en 1906, sont de \$28,892.15. Toutes charges : intérêts, assurances, etc., étant payées, il reste au trésor municipal un excédent de recettes de \$8,112.16.

La ville se propose de réduire le prix du gaz à 91 c. par mille pieds cubes et le prix de l'électricité à 10 c. par heure Kilowatt.

La municipalisation est aussi très populaire dans l'ouest du Canada.

A Vancouver, C. A., le peuple s'est prononcé, dans un plébiscite, par une énorme majorité en faveur de ce système.

En janvier 1906, le conseil municipal de Carberry (Manitoba) décidait d'installer un système municipal d'éclairage électrique et de téléphone.

A Neepawa (Manitoba) la lumière électrique municipalisée ne coûte que \$3.25 par année et rapporte annuellement de forts bénéfices à la caisse publique.

En 1905, à une réunion des représentants des conseils municipaux de la province de Manitoba, tenue à Brandon, il a été adopté une proposition en faveur de la municipalisation des services publics tels que ceux de l'eau, de la lumière électrique, du gaz et des téléphones.

A Calgary, province d'Alberta, on a municipalisé l'éclairage électrique, en 1906, malgré une compagnie concurrente installée dans la ville.

En janvier dernier, le président du comité de la lumière a fait le rapport suivant : Le profit net de l'année 1907 a été de \$26,000. Ce qui représente un intérêt de 19 1/2 pour cent sur tout le capital engagé.

Ce rapport est signé par M. A. Grasses. La municipalisation est encore en vigueur à Fraserville, à Granby, à Sherbrooke, etc.

Est-il étonnant, après tout ce que nous venons de dire, que l'Union Municipale Canadienne ait adopté des résolutions affirmant que " LA MUNICIPALISATION DES SERVICES PUBLICS EST PRÉFÉRABLE A LEUR CONCESSION. "

JULES-ÉDOUARD PREVOST.

L'opinion désintéressée des hommes d'affaires

Voici ce qu'on lit dans une brochure commerciale publiée par la *Montreal Gazette*, organe des conservateurs anglais de notre province. Ce sont des extraits du discours prononcé par sir Geo. Drummond, président de la banque de Montréal, à la dernière assemblée générale de la banque. C'est l'opinion unanime des hommes d'affaires du pays, basée sur des faits :

DIX ANNEES DE PROSPERITE SANS EGALE

Le Canada vient de passer par dix années d'expansion commerciale remarquable. Il y a dix ans, notre commerce total avec l'étranger, en prenant pour base les importations de consommation locale et les exportations de produits du pays, s'élevait à \$234,926,000 ; en 1907, sur la même base, il atteignit \$571,783,000, ce qui indique une augmentation de 143 p. c.

D'après le recensement de 1901, notre population était de 5,370,000 et les rapports indiquent que, dans les six années écoulées depuis cette époque, il est entré au pays, pour s'y établir, 930,000 immigrants ; si l'on ajoute à ce chiffre l'augmentation naturelle, notre population doit être aujourd'hui de 6,690,000, représentant une augmentation de 23 p. c. dans la population en face d'une augmentation de 143 p. c. dans le commerce avec l'étranger.

Ces chiffres dénotent une période extraordinaire de développement commercial, peut-être sans égale dans l'histoire.

Le commerce intérieur, si l'on en juge par le numéraire en circulation, semble avoir subi la même expansion.

En dix années, la circulation des billets de la Puissance de petite dénomination a monté de \$7,560,000 à \$16,430,000, soit une augmentation de plus de 100 p. c., et la circulation des billets de banque s'est élevée de \$86,000,000 à \$84,290,000, soit une augmentation de 133 p. c.

Ces chiffres sont certainement des plus favorables, car ils dénotent la grande richesse naturelle du Canada, la puissance et l'énergie de notre peuple.

Les dépôts du public dans les banques autorisées, dans les banques d'épargne du gouvernement et autres attestent que le commerce a été rémunérateur et a profité à toutes les classes. Depuis 1897, le total de ces dépôts a monté de \$279,000,000 à \$787,400,000 et, dans ces six dernières années, les dépôts du public dans les banques ont monté de \$74 par tête de population à \$103 par tête.

L'ANNEE 1907

Si l'on examine l'année 1907 dans son ensemble, on peut dire qu'elle a marqué un étape nouveau dans le développement commercial du Canada. Le commerce étranger et le commerce local ont atteint un chiffre supérieur à celui des années précédentes ; le montant de numéraire en circulation a été plus élevé qu'en aucune autre année ; l'immigration s'est accrue constamment ; la construction des chemins de fer a été poussée activement ; les compensations des banques ont dépassé celles de toute autre période ; les industries manufacturières ont eu tout le temps du travail et leur rendement a augmenté ; les compagnies maritimes ont fait une bonne année ; les faillites ont été peu nombreuses et pour de petites sommes.

M. L. HERBETTE A MONTREAL

Ses idées sur le Canada français

M. Louis Herbette, conseiller d'Etat, officier de la Légion d'Honneur, et représentant de la France aux fêtes du IIIe centenaire de Québec, a été reçu à Montréal, dans le cours de la semaine dernière.

Il a été l'hôte de plusieurs clubs. Samedi soir, le club Saint-Denis l'invita à un banquet auquel assistèrent plusieurs personnages de la magistrature, de la politique, des professions, etc.

Ce banquet fut présidé par M. Gonzalve Désaulniers, avocat.

Quelques discours furent prononcés. M. Louis Herbette a parlé de nous, de notre passé et de notre avenir d'une façon très intéressante.

Nous détachons de son discours les extraits suivants :

Mais vous, messieurs, qui avez été jetés sur une terre neutre, abandonnés de tous, livrés à vous-mêmes, vous avez fait des merveilles, vous avez maintenu votre nationalité, imbuis que vous êtes de la foi au bien et vous avez résisté à toutes les ruses des gouvernements et de la diplomatie. Tout en n'étant à la première heure qu'une famille, vous avez créé une nation ; vous méritez en conséquence tout notre respect. Quant à l'Eglise catholique, son nom dans votre histoire restera attaché au maintien de la langue française.

Cependant, votre tâche se terminera-t-elle ici et n'avez-vous rien autre chose à faire ? Ne devez-vous pas tenir et conserver votre rôle dans le monde moderne ? Lorsqu'on me dit autrefois que vous étiez des paysans et que je réfléchissais à votre condition, je me répondais intérieurement que vous étiez nos frères, transplantés seulement dans un milieu nouveau. Et je pensais que pour avoir trouvé le moyen de subsister dans de si dures circonstances, cela tenait tout simplement du miracle.

Ce sont là des faits qui nous remplissent en France d'une joie facile à comprendre et nous rajeunissent, puisque nous avons encore, nous, nation vingt fois séculaire, de tout jeunes enfants.

Ce que nous voulons vous donner aujourd'hui à vous, Canadiens, qui avez vécu jusqu'ici en plein vent et, malgré tout, avec tant produit, c'est la terre chaude, c'est-à-dire cette éducation supérieure établie chez nous et dont vous n'avez pu vous occuper dans votre incessant travail pour vous maintenir. Et malgré tout, vous avez eu nombre de lettrés, de penseurs, de poètes, d'historiens, et vous avez accompli une destinée inconnue ailleurs.

Il existe, en effet, chez vous, au Canada, une littérature du terroir. En existe-t-il une en France ? Non, que je sache. Et dans la partie artistique, n'avez-vous pas également une école dont le salut lui le chef reconnu, M. Louis Herbette, ainsi que les noms connus de Beau, Côté, Marchand et Laliberté.

Je dirai plus. Si je vous apprenais, et vous trouveriez cela curieux, qu'il se prépare à l'heure qu'il est, une école musicale canadienne et que j'en soigne l'éclosion avec attention. Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je puis entendre Archambault, Plamondon et Mlle Lapalme sur les scènes parisiennes et françaises. Et si vous me permettez, messieurs, ce détail dont je ne tirerais pas vanité, j'emploie un de vos compatriotes, M. Panneton, comme secrétaire pour lui permettre de parachever des études musicales religieuses.

M. Herbette, parlant ensuite du traité franco-canadien, dit que l'intervention de la Suisse, est seule cause du retard qu'apporte le Sénat français à son adoption :

La Suisse, qui jouit de la clause de la nation la plus favorisée par son traité de 1855 avec l'Angleterre, a fait signifier au cabinet de Londres qu'elle entendait se prévaloir des avantages accordés par le nouveau tarif du Canada. Il était donc difficile, dans les circonstances, que le Sénat approuvât le traité que la Chambre des députés, de son côté, avait voté avant l'intervention du gouvernement hellénique. Le traité fut donc remis pour la discussion à la session d'automne.

Après avoir parlé des fêtes de Québec et des grands souvenirs qu'elles ont rappelés, M. Louis Herbette dit :

Nous venons de voir l'histoire du passé ; il faut maintenant se préoccuper du présent et de l'avenir. Le Canada ne se compose pas seulement de la ville sainte de Québec ; Montréal y compte aussi pour quelque chose et dans les circonstances, mon devoir n'était pas de repartir immédiatement avec la mission, mais de venir voir mes amis, sachant bien que Montréal est le centre des affaires du Dominion en ce qui concerne la création et la production. Que, de plus, la métropole est le foyer de la finance et de l'industrie et que, par conséquent, les esprits dirigeants de Montréal comprennent parfaitement que leur devoir de demain, pour satisfaire aux exigences du moment, est de porter les yeux sur les hautes écoles dont sont dotés les pays européens, la France en particulier, et d'en établir de semblables ici en rendant productif le travail jusqu'ici passif de la classe ouvrière.

Avec un homme comme M. Coarlier, ajoute M. Herbette, nul doute que le résultat dans l'enseignement commercial et technique aura des résultats rapides et que l'industrie canadienne en profitera largement. C'est sur ce point surtout que l'on doit attirer l'attention de ceux qui veulent rivaliser avec les races étrangères en acquérant une supériorité sur elles. J'invite cordialement tous ceux qui le peuvent à passer à nos écoles françaises quel-

ques années, pour en retirer un bénéfice qui leur donnera une maîtrise sans conteste dans le domaine artistique ou commercial auquel ils consacreront un jour leur existence.

L'éducation physique

Comme corollaire à notre premier Saint-Jérôme de la semaine dernière sur "la gymnastique et l'éducation", nous croyons qu'il sera intéressant, pour nos lecteurs, de lire l'opinion suivante exprimée au cours d'un interview par M. Thomas Caron, député de la ville d'Ottawa à la Chambre des communes :

"Il y a certainement de l'apathie en certains milieux, quant à la partie physique de l'éducation. Et je me suis souvent demandé pourquoi on ostracisait si dévotement les sports athlétiques quand on avait sous les yeux l'exemple si probant de leur valeur chez nos compatriotes de langue anglaise. J'ai cru m'apercevoir qu'on détestait les exercices physiques tout simplement parce qu'on n'en connaissait que les calamités qu'ils provoquent en apantage particulier depuis trop longtemps déjà. On ne voit dans les jeux sportifs rien autre chose que le désir de montrer une supériorité animale sur son voisin, rien qu'une manifestation brutale de force ou d'agilité, rien que le spectacle à offrir à quelques amateurs passifs qui applaudissent au haut des amphithéâtres trop chers payés.

RÊVE DORÉ

Versa l'idées

Par la fenêtre ouverte où descend un rayon de lune chatoyante, ainsi qu'un an l'opale, J'aime laisser partir en un vol vague et long, Mon rêve charnel et enivrant d'extase.

Et je sens sur mon front, encor brillant des feux de ma névrose ancienne et de mes désespoirs, La brise parfumée aux divins encenseurs, Rappellant la fraîcheur des baisers de tes lèvres.

Oh ! je rêve au bonheur, à l'amour éternel, Au vertige d'aimer en l'absence du doute, Oh ! je rêve, encore, que tu m'apparais tout de, Que tu m'aimes ma tête, ô ma vie, est-ce toi ? Oh ! le beau rêve d'or que la brise m'apporte, Tu me parles, tout bas, de vivre tous les deux, D'aimer infiniment, disant : " Que nous importe Le monde, puisque nos cœurs sont tant amoureux." Soudain viennent perler des larmes pleines sur yeux.

Albert DREUX.

Méli-Mélo

O crux !

Il faudra que la *Croix*, de Montréal, publie bien des articles du calibre de celui signé A. Ducrest, dans son dernier numéro, pour faire passer M. A.-B. Cruchet pour un traître à sa race, et pour faire oublier l'acte déshonorant de ce saint journal, qui impute de nouveau à M. Cruchet des opinions qui ne sont pas les siennes, comme ce dernier et nous l'avons clairement prouvé.

Le prochain lieutenant-gouverneur

Il semble décidé que Sir Alphonse Pelletier succèdera à Sir L.-A. Jetté, comme lieutenant-gouverneur de cette province.

L'hon. Juge Pelletier prendra possession de Spencer-Wood et le lieutenant-gouverneur Jetté prendra la place de Sir P. Pelletier sur le banc de la Cour Supérieure à Québec.

Roses et jeunes filles

Nous détachons les lignes exquises qui suivent d'un article de M. Gérard d'Hotville, paru dans le *Gaulois* :

Rien ne m'émeut comme un parfum... et le parfum de ces roses est si fort, qu'il en est presque visible. On ne s'étonnerait pas de les

voir ruisseler comme un vin, tacher l'herbe et les allées, ainsi que du sang...

Petites filles qui courez sous les beaux ombrages, sans vous occuper des rosiers, petites filles habillées aux couleurs des fleurs, plus tard, quand vous aurez grandi et que vous rêverez le soir dans les jardins d'été, vous vous enivrez de tous les aromes et vous leur trouverez un sens secret, un sens troublant.

Voyez-les. Elles s'efforcent d'accomplir toute leur mission, elles tâchent de ne pas mourir sans confier à la nature le germe d'une fleur à venir, qui sera sans doute toute pareille à elles, mais qui sera peut-être aussi encore plus belle, plus large et plus parfumée.

Le tricentenaire

Dans un article sur le tricentenaire de Québec, M. Hector Fabre écrit dans le Paris-Canada :

« La première place appartient à Champlain. Avec une sorte d'ombrage patriotique, quelques-uns eussent voulu que cette place fût à lui seul, que seul il remplît l'horizon. Mais alors, les grandes choses qui ont suivi les siennes propres se dérobaient à l'acclamation universelle, restaient dans l'ombre ! D'un concert unanime, on ne l'a pas voulu. Et dans le cadre grandiose, Montmorency-Laval, Frontenac, Montcalm, Lévis, sont venus prendre place, non loin de Wolfe et de Murray. Ils n'envient rien au fondateur de Québec ; ils font ressortir chacun d'un trait plus marqué l'indestructibilité de son œuvre qui a résisté à toutes les tourmentes, à la Conquête elle-même ; Champlain en reçoit un surcroît de gloire. Nos seuls tributs n'eussent pu atteindre à cette hauteur. »

Les élections de la Saskatchewan

Les élections provinciales battent leur plein dans la Saskatchewan.

Le gouvernement libéral Scott est assuré de la victoire ; dans chacun des 41 comtés de la province, il a un candidat solide. Les Tories, conduit par M. Haultain, ne se disent plus sûrs que de trois comtés. La votation a lieu aujourd'hui.

Le Larousse Mensuel

Savez-vous que les Etats-Unis étaient menacés de perdre leur caractère anglo-saxon et que les trois quarts des immigrants sont maintenant d'origine latine ou slave ? C'est M. Onésime Reclus qui nous le démontre avec chiffres à l'appui dans le dernier numéro du Larousse Mensuel. A signaler dans le même numéro une instructive étude de M. Gaston Bonnier sur le fameux Diplôme, un commentaire précis et clair de la loi du 13 avril 1908 concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat, des articles documentés sur le château de Hohkernsburg, sur l'Heure légale, sur la Grotte de Krapina, sur l'Astrolabe à prisme, etc., sans parler de nombreuses biographies, analyses de livres, pièces de théâtre, etc. Par sa variété, son attrait sérieux, sa remarquable documentation sur les sujets les plus divers, le Larousse Mensuel est certainement le plus intéressant des périodiques et à cette époque de vacances il offre une précieuse ressource à tous ceux qui veulent distraire leurs loisirs par une lecture à la fois agréable et profitable. (Le numéro, 15 sous chez tous les libraires.)

Simple incident

Les grands quotidiens du soir, toujours à l'affût de nouvelles à sensation, ont fait quelque bruit autour de certaines paroles qu'aurait prononcées à Sainte-Adèle, M. Jean Prévost, député de Terrebonne.

Nous croyons que ces journaux ont exagéré l'incident en question.

Nos amis de Sainte-Agathe semblent avoir suivi le mauvais exemple des organes montréalais.

La chose est regrettable. Qu'il existe un différend entre l'hon. M. Gouin et M. Jean Prévost, c'est possible. Mais ce différend peut bien n'être que le résultat d'un malentendu ou de faux renseignements. En tous cas, il ne concerne en rien la politique du gouvernement provincial dont l'hon. M. Gouin est en ce moment le chef laborieux et estimé dans la province de Québec.

A Montréal comme à Sainte-Agathe on a eu tort, selon nous, de grossir un incident plutôt minime et qu'on a voulu rendre tragique.

C'est ce qui se dégage, d'ailleurs, d'un interview accordé à la Presse par M. Jean Prévost.

Décors

Nous offrons nos félicitations à Son Honneur le juge Robidoux, qui vient d'être décoré de la Légion d'Honneur par le gouvernement français.

M. Payette, le maire de Montréal, a reçu le même honneur.

La bannière du Sacré-Coeur.

Le Pionnier persiste à appeler la bannière du Sacré-Coeur "le drapeau national canadien-français".

Les prochaines élections

Nous croyons que les Chambres fédérales seront dissoutes, aussitôt après les élections provinciales de la Saskatchewan, et que l'appel au peuple aura lieu en octobre prochain.

Les "Annales"

Les grands événements de la semaine trouvent toujours un écho dans les Annales. Il faut y lire, dans le dernier numéro, les articles d'Emile Bergerat et d'Henry Spont sur la Turquie et la question d'Orient ; la spirituelle chronique d'Henri Lavedan sur la vie d'hôtel ; les fragments inédits des nouvelles pièces représentées sur les théâtres de plein air, à Paris ou en province ; un admirable poème de Frédéric Mistral sur les moissonneurs ; de savoureuses pages littéraires signées par d'éminents académiciens ; Emile Faguet, le comte d'Haussonville, Maurice Donnay ; une délicate comédie de Léon Xanrof ; sans oublier les rubriques attirées et toujours si vivantes du Bonhomme Chryste, de Sergines, d'Yvonne Sarcey, Henri de Parville, etc., etc.

Abonnement : \$2.50 par années. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

La Revue Latine

Sommaire du numéro de juillet 1908 : Emile Faguet : La Responsabilité des Criminels. — M. Abel Bonnard. Oscar Grojan : Les Lettres belges (suite). Amiel A. Mme Sarah Bernhardt. Théodore Joran : Un précurseur du féminisme (suite).

Groupement des Universités et Grandes Ecoles de France pour les rapports avec l'Amérique latine. Société française d'Imprimerie et de Librairie 15, rue Cluny, 15, Paris. Abonnement : \$1.00 par année.

50 morceaux de musique pour 25c

Envoyez 25 cts au Passe-Temps, 16 Craig est Montréal, pour recevoir franco 50 compositions musicales ainsi réparties : 29 morceaux de chant ; 19 morceaux de piano ; 2 morceaux pour mandoline ; 2 morceaux pour orgue ; 1 morceau pour violon.

C'est-à-dire tous les numéros paraissant du 1er mai au 1er septembre 1908, lesquels contiennent en outre une foule d'histoires amusantes et instructives et un roman. Envoyez 35c au lieu de 25c si la commande doit être expédiée à Montréal ou aux Etats-Unis.

Pensées

« Le geste aide le mot, l'œil explique le cœur ». — LAMARTINE.

En tout temps les hommes se font des principes qui s'accroissent avec leurs intérêts. Ceux-ci obscurcissent la vue et font voir sous des couleurs acceptables des choses qui blessent les regards du reste de l'humanité. — A.-D. DE CELLES.

Pour rire

Devant le Vésuve, dont le panache de fumée paraît menaçant, courte conversation entre un excursionniste américain et un guide italien.

Celui-ci, d'un ton admiratif : — Hein ? vous n'avez pas ça en Amérique ? L'américain, haussant les épaules : — C'est vrai. Mais nous avons le Niagara... qui pourrait l'éteindre en cinq minutes !

CHRONIQUE

Le péril blanc et noir

LE monde moderne a découvert un assortiment de périls de toutes sortes et de toutes nuances, dont le péril jaune est le plus redouté. Cependant il ne le cède pas en gravité au péril noir et blanc.

C'est le dernier congrès de bibliographie de Paris qui vient de rappeler à tout homme qui pense ce dernier et terrible danger. Mais le premier qui le signala fut William Gladstone. Cet homme d'Etat, ce philosophe et cet érudit fut épouvanté, un jour, en constatant les énormes développements que prenait la bibliothèque de son château de Hawarden. Il fit un calcul digne du plus habile des statisticiens, et ce calcul le plongea dans la plus patriotique angoisse. Ayant évalué, d'une part, la superficie des Îles Britanniques et, d'autre part, la production annuelle et moyenne de la librairie nationale, il en arriva à cette conclusion douloureuse que, dans 200 ans, il n'y aurait plus d'être vivants dans le Royaume-Uni.

Mathématiquement, tout l'espace disponible en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et dans le Pays de Galles, doit être exclusivement occupé, d'ici à deux siècles, par des in-40, des in-80, des in-folio, lesquels auront peu à peu refoulé la population vers la mer, où elle sera noyée.

C'est peut-être cette perspective qui explique tant de tentatives, d'ailleurs vaines, des Anglais pour apprendre à traverser la Manche à la nage.

Complétant le mot de l'auteur de "Notre-Dame de Paris", Gladstone s'écriait : "Ceci tuera cela", c'est-à-dire le Livre tuera non seulement l'architecture, mais l'architecte et tous les locataires des maisons, — l'Homme sera débordé par son œuvre.

Le même danger, le même péril noir et blanc menace tous les peuples, un peu plus tôt ou un peu plus tard. Ce n'est qu'une question de temps. Nous-mêmes, malgré l'étendue de notre territoire, nous n'échapperons pas à l'envahissement du Livre. Il nous manquera une littérature nationale, corsant toute celle qui nous vient de France. Nous l'avons... et d'une abondance !... Nos poètes, nos penseurs, nos érudits, nos romanciers, nos savants, n'ont pas l'air de soupçonner qu'en faisant vivre la patrie canadienne d'une noble vie mentale, ils la condamnent physiquement à mort, c'est-à-dire à être chassée vers l'Atlantique, vers le Pacifique ou vers l'Océan glacial par l'invasion des innombrables hordes livresques. Et ce sont surtout ceux qui ne devraient jamais écrire qui gaspillent le plus d'encre noire et de papier blanc. C'est là le fléau. L'Attila d'au-

jourd'hui est écrivain, éditeur ou libraire, armé de prose et de rimes, et de chiffres, et de pronostics, et de niaiseries, et de sottises, et parfois même — chose plus grave — de chefs-d'œuvre dont il submerge le monde. Cela n'explique les efforts des Nordenskjöld, des Nansen, des Guericke, des Charcot et de notre bon gros capitaine Bernier pour nous métagérer de suprêmes refuges aux deux pôles.

Vous estimez que le danger est lointain, paradoxal !... Oui, sans doute, par rapport à nous, il n'y a rien à craindre. Mais plus tard...

Tenez, envisagez ce danger sous un second aspect : celui de la documentation, particulièrement traitée au congrès de bibliographie ! Plus vous y songez, plus vous envenimez les temps vierges encore de l'imprimerie, où l'historien qui voulait reconstituer le passé n'avait à consulter que la légende orale, quelques hiéroglyphes ou un nombre restreint de parchemins, que la main patiente des Bénédictins avait lentement noircis et complaisamment enluminés — "illuminés" aurait dit un échevin de Montréal qui n'est plus, mais qui demeure célèbre par la beauté hardie de ses cuirures. — Aujourd'hui, tout homme qui s'avise de vouloir décider n'importe quel problème est obligé de compulsier la fabuleuse masse de livres, brochures, traités, rapports sérieux, ineptes, fantaisistes ou contradictoires que suscite jusqu'à la plus futile question offerte à l'inquiétude du penseur. Comment démêler la centième partie d'une vérité certaine au milieu de ce fatras prodigieux imprimé en tous les formats, rédigé en toutes les langues ? Comment s'entendre en cette Babel de l'intellectualité ?

Cambrel-vous maintenant les effrayantes perplexités qui font tituber le cervelle de tout écrivain qui veut produire autre chose que des bêtises ?

Rien qu'à Paris il se publie vingt-cinq livres nouveaux par jour — j'entends vingt-cinq livres lisibles — de sorte que pour se tenir au courant de la seule production contemporaine et locale, un Parisien devrait consacrer 125 heures par jour à la lecture, sans s'accorder un instant pour manger, dormir, travailler, voyager, etc.

Mieux encore : on suppose que toute question déterminée — scientifique, philosophique, historique ou psychologique — donne quotidiennement naissance dans le monde à une dizaine de livres. Dix par jour, vous entendez bien !

C'est effarant !

Un de mes amis — oh ! je me flatte d'avoir de belles connaissances — ayant rêvé d'écrire quelque chose de complet sur la simple évolution du mal de dents chez les bipèdes, à travers les âges, a reculé d'effroi devant l'Himalaya de documents qu'il lui faudrait consulter et l'impossibilité de dégager, par surcroît, des conclusions de tout repos de cet amas d'assertions, négations, exagérations, inventions et compilations jaillies des presses.

De sorte que si même Gladstone fit preuve d'excessif pessimisme en prédisant l'engloutissement du genre humain dans les flots — en commençant par le genre anglais — devant l'engorgement de nos bibliothèques, il reste que la cervelle humaine est fatalement destinée à sombrer dans la folie, grâce à la pléthore d'une documentation qui ne connaît plus de bornes sur une planète intellectuellement et physiquement bornée.

Comme il faut conclure, j'ai à proposer à l'Institut de bibliographie, justement alarmé, le remède suivant à cet indubitable péril noir et blanc :

Qu'il forme une commission "ad hoc" chargée de compulsier tous les ouvrages paraissant au jour le jour ; que cette commission se réunisse tous les ans et exprime la quintessence de ces productions qu'elle transcrira dans un seul et méthodique ouvrage d'une centaine de pages, et fasse jeter ensuite toute la masse livresque, hormis ce résidu synthétique, dans l'océan... à notre place... C'est simple comme l'œuf de Colomb !

Sans doute la méthode que je préconise navrera beaucoup de jeunes gènes incompris, qui comptent sur une jointaine et supérieure postérité pour les venger des délices de leur génération, mais, à ceux-là même, elle aura rendu un immense service : celui de faire rentrer dans le néant des "chefs-d'œuvre", dans la suite des siècles, leur essent fait et nous eussent fait une bien vilaine réputation.

HENRI ROULLAUD

L'exposition Franco-Anglaise de Londres

[Pour L'AVENIR DU NORD]

LE PAVILLON DU CANADA

(Suite)

De grands tableaux noirs avec des inscriptions gravées en lettres d'or nous informent des faits saillants dans l'histoire du Canada, soit au point de vue politique, soit au point de vue commercial ou industriel. Entre autres inscriptions, j'ai relevé celle-ci, claires-électriques, tout spécialement à votre intention : « La femme française du Canada est remarquable au point de vue du travail et de l'énergie. Quelle que soit la position sociale qu'occupe une femme au Canada, elle est sans rival dans la façon dont elle tient et dirige son "home". C'est la meilleure des ménagères, et, en plus de cela, de toute sa personne se dégage un charme et une grâce infinie. »

A l'avenir, lorsqu'un homme anglais ou français me demandera de lui trouver une perle afin d'en faire sa femme, d'un geste large je lui indiquerai la route à suivre au-delà des mers pour quérir une femme canadienne !

Sur un autre tableau noir nous lisons, toujours gravée en lettres d'or, l'inscription suivante :

« T. T. O'Connor a hautement proclamé le fait suivant : le Canada, c'est le plus grand triomphe de la civilisation britannique et la plus grande gloire de l'Empire colonial. »

Enfin, voici une dernière inscription cueillie dans le Pavillon du Canada et qui, je crois, fera battre agréablement le cœur de tout canadien-français : « L'Entente Cordiale entre la France et l'Angleterre est un bienfait permanent pour le Canada. Cette entente aura une influence des plus heureuses sur l'avenir de notre pays et scellera en une seule gerbe d'union fraternelle les deux races qui peuplent notre sol. Enfin, cette entente sera pour les peuples anglais et français une force qui grandira la puissance des deux nations. »

Les exquises broderies du Canada sont fort admirées et à juste titre, car elles sont ravissantes. A quoi bon maintenant parler à des Canadiens des produits de leur pays que l'on voit ici exposés, ne connaissent-ils pas mieux que nous la richesse de leur patrie, et les bois de toutes sortes, les grains sans nombre, les fourrures merveilleuses, les fruits

sans pareils que nous admirons tant, ne sont pour eux que les choses les plus courantes provenant de leurs si riches contrées.

Quittons donc le pavillon du Canada pour passer dans celui de la Nouvelle-Zélande, qui est juste en face. Il m'a paru de médiocre intérêt et loïn de rendre justice au beau et riche pays qu'il est chargé de représenter. Il y a surtout des viandes, des légumes et des fruits de conserve, et si toutes ces choses sont intéressantes au point de vue de l'alimentation et du commerce, au point de vue esthétique cela manque certes d'attraits. Ce qui cependant m'a rempli d'admiration dans le pavillon de la Nouvelle-Zélande, ce sont les vitrines pleines de gommes ou substances mucilagineuses qui découlent des arbres de la Nouvelle-Zélande. Ces gommes sont de vraies merveilles des teintures d'or et d'ambre, on se croirait en présence de véritables pierres précieuses, tellement ces résines d'arbres sont transparentes et jolies. Visitions maintenant le pavillon de l'Australie, qui est immense et de fort bon goût, sans pouvoir, malgré cela, à mon avis, être comparé avec celui du Canada, qui reste le plus beau joyau de notre Empire.

En entrant dans le pavillon de l'Australie, ce que nous entendons d'abord, c'est le frais murmure de l'eau qui coule et nous apercevons un vrai coin de féerie : une cascade retombant dans un lac en miniature, puis, tout autour, de grands rochers où croît toute la si jolie flore des tropiques, palmiers et fougères géantes, fleurs aux vives couleurs et aux doux parfums. Tous les produits que nous donne l'Australie sont ici entassés à notre vue émerveillée. Les minerais d'or et d'argent, les opales et les améthystes, les marbres aux riches veines, les bois précieux, les laines des moutons qui paissent dans les riches pâturages des plaines australiennes, les fruits, les viandes, le gibier, le poisson, le beurre qui nous arrivent dans les réfrigérateurs.

Dans le pavillon des Indes, ce que nous admirons surtout, ce sont les riches étoffes de soie, les broderies, les ivoires finement sculptés, les meubles et les objets d'art en bois des îles. Prenons quelques instants de repos dans les si pittoresques jardins où on sert le thé. Nos garçons sont des "boys" Cingalais tout en blanc, avec leurs étranges chignons noirs comme ceux des femmes, retenus par des peignes d'or. Ce thé cingalais semble nous reporter loïn, bien loïn en arrière, au moment de l'Exposition de Paris, en 1900, lorsque nous prenions le thé dans les jardins du Trocadéro, servis par ces mêmes "boys" cingalais, ou si ce n'était eux, leurs frères. Par respect pour notre chère France que nous aimons tant, nous jetons un rapide coup d'œil dans les pavillons des colonies françaises : l'Algérie, la Tunisie, le Tonkin et l'Annam, mais tout cela nous est si familier, nous voyons tout cela à Paris dans différentes expositions coloniales, et il y a tant et tant à voir à l'Exposition que nous passons sans entrer devant le village Sénégalais, bien convaincu qu'il doit être le même absolument que nous avons vu l'an passé à l'Exposition coloniale de Vincennes.

LILY BUTLER

(A Suivre)

Grand danger pour les bébés durant les chaleurs

Il meurt plus d'enfants durant les chaleurs qu'en tout autre temps de l'année. La diarrhée, la dysenterie, le choléra, le choléra infantile et les maux d'estomac surgissent sans crié, et quand vous n'avez pas à votre portée un remède qui puisse donner un prompt soulagement, il arrive souvent que le moindre retard est cause que le mal devient incurable. Pendant les mois des chaleurs, il devrait y avoir des Tablettes Baby's Own dans chaque maison où il y a de petits enfants. Une dose, de temps à autre, de ces Tablettes, prévient les maux d'estomac et d'intestins. Ou si mal survenu à l'improviste, l'emploi immédiat de ce remède rétablit parfaitement l'enfant. Mme J. Renard New-Glasgow, Qué., dit : « Un de mes enfants eut une grave attaque de diarrhée que les Tablettes Baby's ont guéri promptement. Je ne connais pas de remèdes aussi efficaces contre les maladies d'estomac et d'intestins. »

Vendez par les marchands de remède ou en voyez par la poste moyennant 25 cts la boîte par The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

N'abdiquons rien

(du Canada)

Je l'avoue, j'en avais un instant eu peur de ces fêtes de Québec.

Pour un rien je me serais joint à ceux qui, au début, sonnaient l'alarme et s'insurgeaient contre tout envahissement étranger.

Il me semblait, comme à eux, qu'on allait nous les gâter ces touchantes fêtes que nous avions tons rêvées si entièrement françaises et si profondément imprégnées du vieux, du très vieux parfum d'autrefois.

Mais non. Elles n'ont été personne, et apparemment toute le monde a été charmé. Ce qu'elles ont pu perdre en enthousiasme, en émotion, en intimité surtout, à cause du caractère neutre dont on les a revêtues, elles l'ont gagné en splendeur et en retentissement. Et dans un pays nouveau comme le nôtre, c'est presque une compensation suffisante.

Avec les éléments toutefois dont ces manifestations devaient se constituer, avec les traditions et les souvenirs qu'elles allaient rappeler, avec les noms, les races, les drapeaux, les lettres qu'elles étaient destinées à faire revivre, c'est un miracle, vraiment, que tout ait été si habilement équilibré qu'aucune susceptibilité n'ait pu trouver prise. Du moins, nous n'avons entendu aucune plainte.

Il se dégage pourtant de l'ensemble une amusante petite histoire. C'est que par un singulier arrangement, ce sont exactement les plus chauvins des nôtres, — c'est-à-dire ceux qui s'élevaient avec tant d'ardeur, dans la Vérité et l'Action Sociale, contre l'envahissement impérialiste, — qui ont mis la sourdine à la note française et déterminé, à cette occasion, le demi-effacement dont nous avons été les témoins.

Eh ! oui c'est cela. C'est à eux et rien qu'à eux que les représentants de la France ont dû de jouer un rôle assez terne. C'est uniquement à cause d'eux que le drapeau français a été relégué au cinquième plan. Ils l'auraient relégué au vingtième, ce pauvre tricolore, si les organisateurs anglais — oui, oui, — ne se fussent sentis gênés eux-mêmes et ne l'eussent ramenés à un rang convenable.

Non. Je désire simplement demander aux nôtres, et à ces gens de l'Action Sociale particulièrement, de ne point participer au moins à la rebaptisation à laquelle les membres de la commission des Fêtes ont acquiescé en substituant le nom de "Champs de Batailles" à celui des "Plaines d'Abraham".

Ce changement de nom a été opéré sans l'assentiment et contre l'assentiment de notre population. Il nous reste de l'empêcher maintenant de s'enraciner en recourant sans cesse à l'ancienne appellation dans nos conversations, nos journaux, nos livres, partout.

Conservons intacte sur ce point la bonne et vieille tradition, celle qui nous a jusqu'ici parlé à l'âme. Nul n'a le droit de gratter les pages de notre histoire pour les badigeonner à sa guise.

Il n'est peut-être pas merveilleux, si vous voulez, ce nom de "Plaines d'Abraham", mais il est imprégné d'un charme français tout particulier. Et il y aurait, battant des ailes, des Anges de la paix à chaque comte de "Champs de Batailles" qu'ils ne diraient rien, soit au cœur, soit à l'esprit de notre nationalité.

D'ailleurs le nom, grand et tant de fois auréolé par les faits d'armes des plaines d'Abraham, appartient à la géographie et à l'histoire de notre province et personne du dehors ne doit, il me semble, posséder l'autorité pour l'y enlever.

DR CHOQUETTE

Saint-Jérôme il y a trente ans

(Le Nord, 16 janvier 1878).

NOTES LOCALES

Pendant l'année expirant le 31 décembre 1878, il y a eu dans la paroisse de St Jérôme 268 baptêmes, 24 mariages et 114 sépultures.

o o o

Élections municipales dans la ville de St. Jérôme

Quatre candidats ont été sur les rangs, savoir : M. Jean Latour, Laurent Gauthier, G. Lavoie et J.-A. Herrioux. Après une journée de votation, M. Latour et Gauthier s'étant retirés, M. Lavoie et Herrioux ont été déclarés élus.

o o o

NECROLOGIE

M. J. B. Grignon, père de M. Médard Grignon, Hôtelier, de notre ville, est décédé le 14 au matin à l'âge de quatrevingt-seize ans. Lors que M. Grignon s'est établi à St. Jérôme, il ne s'y trouvait qu'un seul colon qui l'avait devancé d'un an ou deux.

Après soixante et huit ans de mariage et près d'un siècle d'une vie honnête et laborieuse, M. Grignon s'est éteint dans les bras de sa nombreuse famille dont il était aimé tendrement. Il laisse en mourant quatrevingt-seize enfants, petits enfants et arrière petits enfants.

Une bonne médecine pour les enfants

Si vous consultez votre médecin au sujet d'un bon laxatif, il vous recommandera les Pilules du Dr Hamilton. Elles guérissent les maux de tête, les excès de bile et les maux d'estomac. Elles sont douces et curatives. En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Dans l'Ontario

La prescription de l'exportation du bois brut, soit en billes ou en pulpe, n'est pas neuve au Canada, mais a déjà été tentée dans la province d'Ontario avec un grand succès. Pendant ces dernières années le gouvernement de la province a refusé aux locataires des limites de bois le droit d'exporter le bois brut ; cette pratique a été si heureuse qu'elle est maintenant partagée par les deux partis et est devenue institution gouvernementale. Il découle de ceci que les mérites du système doivent être considérables et probants et, au fait, plus que toute mesure, ce moyen a avancé l'industrie du bois dans le Canada.

Jadis les industries du Michigan, par exemple, transportaient d'immenses radeaux de bois des forêts d'Ontario à leurs scieries du nord dont l'alimentation réclamait une grande partie de cet approvisionnement. La province canadienne se trouvait donc dépourvue de son bois tandis que les scieries américaines récoltaient les profits, que des localités prospères s'élevaient et grandissaient au Etats-Unis. Les hommes d'affaires perspicaces d'Ontario comprirent la folie d'un tel état de choses et il s'en suivit l'entière prohibition de l'exportation. Tout advint tel que prévu. Les scieries américaines qui avaient été alimentées de bois canadien, durent fermer, et leurs propriétaires durent transporter leur établissement sur territoire canadien. De cette façon l'Ontario récolta le plein bénéfice de son boisnet une grande et florissante industrie naquit dans l'Ontario. Et le même loi s'applique au gu bois de pulpe. Nul bois coupé dans ce but sur des terres de la couronne ne peut être exporté brut, mais doit être changé en pulpe dans le territoire même. Ici aussi la fin a justifié les moyens. Naturellement cette loi ne s'applique qu'aux terres publiques, car la Législature n'a pas juridiction sur les terres particulières à cette fin. Cependant, ces terres sont en petite proportion et ne dérangent en rien le fonctionnement de la loi. Mais c'est différent à Québec, et principalement au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. Dans ces provinces, la proportion des terres particulières à bois est bien plus vaste ; plus de moitié au Nouveau-Brunswick, des trois quarts dans la Nouvelle-Ecosse. Comme conséquence une loi s'appliquant aux terres publiques n'aurait pas grande utilité. Il est un autre ennui dans Québec : la colonisation. Ici la prise de possession de lots de colons marche toujours et est devenue la source d'un vol de bois considérable. Des milliers de colons ont obtenu des terres pour l'agriculture et les ont simplement déboisées, puis abandonnées.

La raison de cette conduite se trouve dans le prix élevé du bois, spécialement le bois à pulpe. Il est facile de comprendre ce qu'il adviendrait si l'on enlevait de l'exportation le bois des terres publiques. La valeur du bois sur terres privées augmenterait, car les Américains sont grands acheteurs et ont un besoin immédiat de bois à tout prix. Les cultivateurs couperaient leur bois avec avantage et l'on commencerait aussi-tôt une course terrible sur les forêts de la Couronne. Ce fléau de spéculation de la fausse colonisation, déjà si étendu et destructif, deviendrait affolant, et ce serait un désastre pour la province.

Il est donc clair que la seule mesure prohibitive rationnelle doit être universelle. Devant les résultats obtenus par la prohibition partielle dans l'Ontario, on trouve une raison d'accorder à ce sujet un peu d'étude attentive, au moins.

P. DONOVAN.

Garçonnet et fillette délicates

Ils sont trop nombreux, nos écoles en sont remplies. C'est une honte de voir que tant d'enfants sont malades quand on pourrait si bien les guérir avec le Ferrozone, le meilleur tonique que les jeunes garçons et les fillettes puissent prendre. Le Ferrozone donne de la vigueur à tout le corps et rend le sang riche et pur. Il donne une réserve de force et d'énergie.

En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Sainte-Adèle

L'élection des commissaires d'écoles a été paisible. L'an dernier, elle n'a pas eu lieu faute d'électeurs. Cette année, à force de supplications on a pu décider 3 électeurs à se rendre au lieu de l'élection ; un proposeur, un secondateur et un approbateur représentant l'électorat. M. Jean Rolland a été élu à la place de M. Adélar Maille, marchand, content d'avoir fait son tour et M. Joseph Locas a été élu à la place de... je ne me rappelle plus qui.

L'élection du président n'a pas été plus intéressante. M. J.-A. Lajeunesse, marchand, a cédé son siège de président avec grâce à M. Jean Rolland, qui n'aurait pas donné un sou pour l'avoir, comme M. Lajeunesse n'aurait pas donné un sou pour le garder. Ça va bien ! Hourrah pour l'instruction publique ! Nous invitons M. God. Langlois à venir nous donner une conférence sur l'instruction obligatoire, l'uniformité des livres et la distribution gratuite des livres d'écoles.

Ce serait, je crois, le meilleur moyen d'intéresser le public à cette question.

Le secrétaire-trésorier a rendu ses comptes. Nos finances sont un peu en meilleure condition que l'an dernier, mais tout de même il y a encore trop d'arrérages. Mais attention à vous ! MM. les commissaires d'écoles et M. le secrétaire ! Si vous laissez prescrire des arrérages par votre négligence vous aurez de nos nouvelles, car on a l'œil ouvert sur vos livres.

Malgré que le rôle d'évaluation soit augmenté de 25 %, le rôle de perception va rester le même, c'est-à-dire 70 cts. par \$100. Si ça continue, nous aurons de l'argent à prêter.

On se propose, paraît-il, de réparer, ravitaliser, rapicorer nos vieilles écoles des 50 terres, du 3e rang Morin, etc. Jetez donc ça à terre et construisez donc de belles grandes écoles, bien éclairées et bien ventilées, qui seront attrayantes pour vos enfants. Pourquoi aussi léviser sur le terrain, surtout ici où le terrain est si bon marché. On dirait vraiment que le terrain vaut 85 le pied quand il ne vaut pas 5 cents. De l'espace ! messieurs, de l'espace ! de l'air, de belles écoles, de belles plantations d'arbres, de beaux jardins de légumes et de fleurs, telles devraient être nos écoles et leurs alentours.

Dans quelques heures on peut planter 30 à 40 arbres ou ornés, ou pins et sapins. Donnons donc à nos enfants le goût de la culture et de la plantation des arbres, du beau et du grand.

Les récoltes ne seront pas extraordinaires, surtout l'avoine qui est en partie mangée par les sauterelles. Saint-Jean-Baptiste vivait, dit-on, de miel et de sauterelles. Pourquoi ce bon saint ne vient-il pas manger ce méchant ennemi de nos champs, ou qu'il nous passe sa fameuse recette pour en faire un mets passable.

Ceux qui ont commencé la récolte du foin un peu tard vont subir des pertes à cause des fréquents orages que nous avons. Pourquoi aussi tant retarder cette récolte !

Les fruits sont généralement abondants. Cependant, la récolte des

dont je paraisais être le domestique. Je m'en souviendrai longtemps des belles fêtes de Québec.

Le feu d'artifice du 23 a été une vraie blague, une blague calossale qui a dû amuser plus les organisateurs que les spectateurs.

M. le Dr Germain ne pratique plus depuis longtemps, sa boue étant faite M. le Dr Goyette pratique en amateur, ayant ses heures de bureau qu'il met de côté sans scrupule.

Heureux docteurs ! Oui, c'est beau la profession de médecin, du moment qu'on a fait sa boue, qu'on ne pratique plus et qu'on peut jeter à la rivière forceps, pilon et pinces à dents !

M. le Dr Grignon a loué à M. F.-D. Monk, député, une maison d'été, autrefois la demeure du notaire Filiatrault, et occupée successivement ensuite par Mme Lawrence Wilson puis par M. Henri Bourassa.

L'an prochain, M. le docteur aura huit maisons d'été à louer.

La maison de M. S. Cardinal est occupée par les demoiselles du "Foyer", excellente institution qui procure à ses membres une excellente pension à très bon marché.

On ne parle plus dans notre ville qu'un prochain concours de charité organisé au bénéfice des SS. Grises, qui commencera lundi soir dans la grande salle du marché.

Les articles utiles ou de fantaisie arrivent nombreux et variés. Il y aura, outre les plus beaux objets qui seront tirés au sort, des tables de 5 cts, 10 cts et 15 cts.

Table excellente, chambres spacieuses, écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Mercredi soir, Mme Edouard Marchand avait organisé chez elle, dans le joli bocage situé devant sa demeure, un concours de cartes payant, dans le but de recueillir des fonds pour la prochaine vente de charité dont nous venons de parler.

Le mauvais temps a fait remettre [cette veillée] à ce soir.

La Nation est en léthargie depuis la semaine dernière.

M. I. Dion a décidé de reconstruire immédiatement sa buanderie que le feu a détruite, la semaine dernière.

Nous sommes heureux de voir que la compagnie du Pacifique fait reconstruire son trottoir dont nous nous plaignions la semaine dernière.

Il nous fait aussi plaisir d'apprendre que, grâce à l'initiative prise au conseil par l'échevin Parent, le Pacifique plantera des arbres, le long de ce trottoir, à l'automne.

Les arbres constituent la grande beauté de notre ville. Tous les étrangers nous le disent et ne cessent de nous féliciter sur le nombre et le bel aspect de nos arbres.

Il est important de ne pas négliger cette pareure dont nous profitons tous et qui fait de Saint-Jérôme peut-être la plus jolie villette de la province de Québec.

Il nous semble que le conseil devrait faire un règlement concernant les arbres, veillant à ce qu'il y en ait dans toutes nos rues, surveillant le bon entretien de ceux qui existent et prévoyant le remplacement immédiat de ceux qui doivent périr.

M. et Mme Adélaïde Ethier, de Montréal, sont ici pour quelques jours.

M. Clodomir Ethier, de Lynn (Mass.), est aussi venu passer quelque temps à Saint-Jérôme.

Au nombre des citoyens qui forment le comité du monument Labelle et que nous avons nommés la semaine dernière, il faut ajouter le nom de M. J.-D. Fournelle.

De passage ici, cette semaine : MM. E. Longpré, de Sainte-Adèle; Jos Longpré, de Saint-Jovite; Louis et Léopold Pepin, de Sainte-Marguerite.

M. Julien Daoust et Mme Bella Ouellette, artistes bien connus dans notre province, sont en villégiature chez M. et Mme Bouzelli.

M. l'abbé de la Durantaye, curé, et M. l'abbé Marsolais, vicaire, font en ce moment leur retraite annuelle au grand séminaire de Montréal.

ARGENT A PRETER par divers montants sur hypothèques, achat de créances, etc. S'adresser à J.-E. Parent, N. P., Saint-Jérôme

M. Adélaïde Vendette, autrefois de New-Glasgow, et qui demeurait dans notre ville depuis quelques semaines, est mort de phthisie pulmonaire. M. Vendette avait environ trente-cinq ans.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier.

Les dignitaires de la société des Artisans dont il faisait partie, l'ont exhorté jusqu'à sa dernière demeure.

M. J.-D. Fournelle marchand de chaussures et de vêtements, annonce une grande vente à sacrifice qui durera huit jours.

Il vendra à prix réduit des souliers de dames, de jeunes filles et d'enfants; souliers à la mode du jour, en dongola ou en cuir vernis.

Pager et Mayer. M. Surprenant nous a aussi montré ses talents variés pour la musique et la danse et M. D. Lalonde s'est montré comme d'habitude aussi bon baryton que bon compagnon.

Nous avons remarqué au nombre des invités les familles Félix Raymond, H. Barcelo, V. Fortier, Donat Lalonde, de Sainte-Scholastique, Mme et Mlle Lafleur, de Lachute, M. et Mme Surprenant, et Mlle Mayer, de Montréal, M. et Mme Lamer, de Saint-Vincent de Paul, M. et Mme Lafond, M. et Mme M. Lalonde, M. et Mme Isidore Sauvé, M. le Dr, Mme et Mlle Pager, de Saint-Hermas, Mlle Parizeau, des Etats-Unis.

Une bourse de cinquante dollars en pièces d'or a été présentée à l'héroïne de la fête et aucune autre soirée de Canayens ne peut se faire sans discours, plusieurs et des plus charmants ont été prononcés par MM. Lalonde, avocat, Raymond Barcelo et le Dr Pager.

Souffrez-vous de maux de tête nerveux ? Les remèdes ordinaires sont sans effet, mais la Nerviline, grâce à son pouvoir curatif extraordinaire, la Nerviline guérit sûrement.

Une seule application chasse la douleur, et quand l'estomac est dérangé, 15 gouttes dans de l'eau sucrée donnent un soulagement immédiat.

Les femmes sujettes aux dérangements périodiques trouveront que la Nerviline vaut son pesant d'or. 25 cts. la bouteille.

En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Nouvelles de St. Jérôme

On ne parle plus dans notre ville qu'un prochain concours de charité organisé au bénéfice des SS. Grises, qui commencera lundi soir dans la grande salle du marché.

Les articles utiles ou de fantaisie arrivent nombreux et variés. Il y aura, outre les plus beaux objets qui seront tirés au sort, des tables de 5 cts, 10 cts et 15 cts.

Table excellente, chambres spacieuses, écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Mercredi soir, Mme Edouard Marchand avait organisé chez elle, dans le joli bocage situé devant sa demeure, un concours de cartes payant, dans le but de recueillir des fonds pour la prochaine vente de charité dont nous venons de parler.

Le mauvais temps a fait remettre [cette veillée] à ce soir.

La Nation est en léthargie depuis la semaine dernière.

M. I. Dion a décidé de reconstruire immédiatement sa buanderie que le feu a détruite, la semaine dernière.

Nous sommes heureux de voir que la compagnie du Pacifique fait reconstruire son trottoir dont nous nous plaignions la semaine dernière.

Il nous fait aussi plaisir d'apprendre que, grâce à l'initiative prise au conseil par l'échevin Parent, le Pacifique plantera des arbres, le long de ce trottoir, à l'automne.

Les arbres constituent la grande beauté de notre ville. Tous les étrangers nous le disent et ne cessent de nous féliciter sur le nombre et le bel aspect de nos arbres.

Il est important de ne pas négliger cette pareure dont nous profitons tous et qui fait de Saint-Jérôme peut-être la plus jolie villette de la province de Québec.

Il nous semble que le conseil devrait faire un règlement concernant les arbres, veillant à ce qu'il y en ait dans toutes nos rues, surveillant le bon entretien de ceux qui existent et prévoyant le remplacement immédiat de ceux qui doivent périr.

M. et Mme Adélaïde Ethier, de Montréal, sont ici pour quelques jours.

M. Clodomir Ethier, de Lynn (Mass.), est aussi venu passer quelque temps à Saint-Jérôme.

Au nombre des citoyens qui forment le comité du monument Labelle et que nous avons nommés la semaine dernière, il faut ajouter le nom de M. J.-D. Fournelle.

De passage ici, cette semaine : MM. E. Longpré, de Sainte-Adèle; Jos Longpré, de Saint-Jovite; Louis et Léopold Pepin, de Sainte-Marguerite.

M. Julien Daoust et Mme Bella Ouellette, artistes bien connus dans notre province, sont en villégiature chez M. et Mme Bouzelli.

M. l'abbé de la Durantaye, curé, et M. l'abbé Marsolais, vicaire, font en ce moment leur retraite annuelle au grand séminaire de Montréal.

ARGENT A PRETER par divers montants sur hypothèques, achat de créances, etc. S'adresser à J.-E. Parent, N. P., Saint-Jérôme

M. Adélaïde Vendette, autrefois de New-Glasgow, et qui demeurait dans notre ville depuis quelques semaines, est mort de phthisie pulmonaire. M. Vendette avait environ trente-cinq ans.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier.

Les dignitaires de la société des Artisans dont il faisait partie, l'ont exhorté jusqu'à sa dernière demeure.

M. J.-D. Fournelle marchand de chaussures et de vêtements, annonce une grande vente à sacrifice qui durera huit jours.

Il vendra à prix réduit des souliers de dames, de jeunes filles et d'enfants; souliers à la mode du jour, en dongola ou en cuir vernis.

Il vendra à prix réduit des souliers de dames, de jeunes filles et d'enfants; souliers à la mode du jour, en dongola ou en cuir vernis.

Il vendra à prix réduit des souliers de dames, de jeunes filles et d'enfants; souliers à la mode du jour, en dongola ou en cuir vernis.

Il vendra à prix réduit des souliers de dames, de jeunes filles et d'enfants; souliers à la mode du jour, en dongola ou en cuir vernis.

Il vendra à prix réduit des souliers de dames, de jeunes filles et d'enfants; souliers à la mode du jour, en dongola ou en cuir vernis.

Melle Juliette Fournier est revenue de Rigaud où elle a passé quelques semaines.

Melle Béatrice Moncel, de Montréal, est chez M. J.-A. Thérberge.

M. Rhault et ses enfants, de Montréal, ainsi que Melle Anne-Marie Mongeais, de Rigaud, sont chez le Dr Eugène Fournier.

M. et Mme J.-D. Fournelle ont célébré, dernièrement, le 25ème anniversaire de leur mariage.

A cette occasion M. et Mme Fournelle sont allés faire un voyage aux chutes Niagara. Ils ont visité en même temps, la ville de Toronto.

Pendant tout leur voyage, qu'ils ont fait en bateau, M. et Mme Fournelle ont été favorisés d'un temps idéal.

Ils sont revenus enchantés de leur promenade.

Le 9 du courant, à Montréal, l'épouse de M. Philippe Normandin a donné le jour à une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Angeline-Lucienne-Juliette. Parrain et marraine M. et Mme Jules Therrien, grand-parents de l'enfant.

C'est avec un vif regret que nous annonçons le départ de M. A. Lefort, gérant de la banque d'Hochelega. Depuis trois ans que M. Lefort vit au milieu de nous, il n'a su que se faire des amis par sa gentillesse, son urbanité et l'habileté qu'il a déployée dans la direction de la banque d'Hochelega.

M. Lefort est nommé à un poste plus important puisqu'on lui confie la gérance de la succursale de la banque d'Hochelega, à Sainte-Hyacinthe.

Nous le félicitons de cette promotion, tout en regrettant, encore une fois, son départ de Saint-Jérôme.

M. Lefort nous quittera à la fin d'août et aura comme successeur M. J.-A. Giroux, ci-devant comptable à la succursale de Sorrel.

Melles Irène et Géraldine Richard, de L'Épiphanie, étaient en visite, ces jours derniers, chez M. Jules Drouin.

Melle Albertine Drouin est allée passer une quinzaine de jours à Hawkesberry, chez M. Georges Brisebois, autrefois de notre ville.

M. J.-B. Rolland, sa famille et quelques amis sont allés passer la journée d'hier à Sainte-Adèle, chez M. Jean Rolland.

M. et Mme J.-D. Lavoie, de Montréal sont chez M. L. Lavoie, de notre ville.

Melle R. Carbonneau de Saint-Léon, est chez ses grands-parents M. et Mme L. Lavoie.

J.-D. Guay et sa famille sont de retour, depuis lundi de leur villégiature au grand lac Nominique.

PÉRDU : Un manteau noir et vert pour fillette a été perdu, mardi dernier, sur le chemin de Saint-Jérôme à Sainte-Sophie. Prière de le rapporter à M. J.-D. Fournelle, marchand, Saint-Jérôme.

M. Napoléon Forget de notre paroisse, s'est fendu le genou droit avec une hache.

Il est sous les soins du Dr Prévost.

On nous assure que la compagnie Harrower rouvrira sous peu sa manufacture de Saint-Jérôme. On y fabriquera des chemises.

Nous espérons que cette nouvelle est fondée et que cette industrie sera bientôt en pleine activité.

Un jeune enfant de 5 ans, petit-fils de Mme Raymond, de Saint-Colomban, s'est fait presque scalper par un chien, avant-hier.

Le pauvre petit a été transporté chez le Dr Prévost qui lui a donné les soins voulus.

Les enfants ne sauraient être trop prudents en jouant avec les animaux.

Nous avons été heureux de revoir notre ancien concitoyen M. Joseph Lachapelle qui demeure depuis quelques années à Montagny.

M. Lachapelle a une santé quelque peu chancelante.

Nous espérons qu'il se rétablira bientôt complètement.

M. Lachapelle a acheté, près de Montagny, trois terres où il a l'intention d'établir ses trois fils.

M. René Magnan, était à Saint-Jérôme cette semaine.

Il est parti ce matin pour New-York où il va rejoindre la fanfare de Sousa dont il fait partie.

Il est à espérer que le comité du monument Labelle ne restera pas inactif.

Depuis 17 ans on forme des comités, on écrit des articles et on prononce des discours, il est temps de se mettre à l'œuvre.

Il nous semble qu'une prochaine réunion du nouveau comité s'impose.

Règlements douaniers

Relatifs à l'entrée en franchise des animaux destinés à l'amélioration des troupeaux

Les nouveaux règlements relatifs à l'entrée des animaux importés au Canada pour l'amélioration du bétail sont entrés en vigueur le 1er juillet. Jusque-là, les agents douaniers acceptaient comme justifiant l'entrée en franchise, tous les certificats d'enregistrement qui paraissaient authentiques. D'après les nouveaux règlements, il faudra présenter soit un certificat canadien d'enregistrement, soit un certificat d'importation, suivant le cas.

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

Banque d'Hochelega

prendre soin de vos économies et les fera fructifier en vous payant l'intérêt sur vos dépôts

Quatre fois par année. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

DIRECTEURS MM. F.-X. St-Charles, président; Robt. Bickerdike, vice-prés.; Hon. J.-D. Rolland; J.-A. Vaillancourt; A. Turcotte; E.-H. Lemay; J.-M. Wilson.

Capital autorisé . . . \$4,000,000 Capital payé . . . \$2,500,000 Fonds de Réserve . . . \$2,000,000

Banque d'Hochelega SAINT-JEROME, P. Q. ALEX. LEFORT, Gérant.

J.-D. Fournelle

121, 123, 125 Rue Labelle SAINT-JEROME, P. Q. GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES des mieux assortis

Vend la chaussure F.-X. SLATER la meilleure connue

N'achetez pas avant d'avoir visité le magasin de J.-D. Fournelle

Percheron, Thoroughbred, Belgian et Canadien.

PONEYS: Shetland, Welsh, New Forest, Polo et Riding, Exmoor, Connemara et Hackney.

PORCS: Yorkshire, Berkshire, Tamworth, Chester-White, Poland China, Duroc-Jersey, Essex et Victoria.

MOUTONS: Shropshire, Lincoln, Oxford Down, Dorset Southdown, Hampshire et Leicester.

Les livres canadiens pour toutes les races mentionnées ci-dessus, à l'exception de la race Holstein, sont sous le contrôle du système national canadien, et tenus au bureau des annales nationales du bétail, à Ottawa.

Le livre des Holstein est tenu à Saint-George, Ont. En faisant la demande d'enregistrement d'un animal importé, il faudra fournir le certificat étranger d'enregistrement avec la requête habituelle en pareil cas.

On importe de temps à autre au Canada des animaux appartenant à des races pour lesquelles il n'existe pas de livres canadiens, mais qui sont inscrites dans des livres appartenant à l'une ou l'autre des associations étrangères reconnues dont les noms suivent:

CHEVAUX: Suffolk Horse Society (Great Britain); Cleveland Bay Horse Society of Great Britain and Ireland; Yorkshire Coach Horse Society of Great Britain and Ireland; American Morgan Register Association; American Saddle Horse Breeders Association; American Trotting Horse Register Association; Commission des Agriculteurs de France (chevaux de traits français); Commission des Stud Book des Chevaux de Demi-Sang (French Coach); Landwirthscheflichen Hauptverein für ostfrieland (German Coach); Zuchtverband des Sudlichen Zuchtgebietes (German Coach); Verband der Zuechter des Oldesburger eleganten Schweren Kutscherfardes (German Coach); Verband der Pferdezuechter in den Holsteinischen Merschem (Oldenburger).

BÊTES A CORNES: Highland Cattle Society of Scotland; Kerry and Dexter Herd Book (Dublin, Ireland); Sussex Herd Book Society (Great Britain); Polled Durham Breeders Association (United States); National Polled hereford Breeders Association (United States).



Un signe avant-coureur de la calvitie

The Joliette Chemical Co. Ltd., Joliette, P. Q.

M. S. Gilbert, pharmacien, est notre dépositaire pour le détail à Saint-Jérôme.

CACHETS du Dr Fred Demers contre le mal de tête. Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque boîte. En vente partout. Dépôt: 1419, rue Saint-Laurent, Montréal

U. Lepage, MARCHAND DE MEUBLES

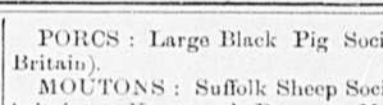
Constamment en magasin un très beau choix de Meubles, tels que: Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche, Couchettes en fer, Sommier, Meubles de fantaisie, etc.

Matelas, Oreillers et Lits de plume de la Alaska Feather & Down Co.

SPECIALITES Réparation de meubles de tous genres. Encadrement de gravures, etc.

LE TOUT A TRES BAS PRIX.

167, rue Saint-Georges En face du Marché, Saint-Jérôme



Vieux vin d'Oporto et les meilleurs Amers Naturels

Vin Tonique Byrrh. Jeunes et vieux s'en trouvent leur bénéfice.

En vente partout.

Le Sauveur de la Chevelure

Le Restaurateur de Robson

Permettez-moi de vous féliciter au sujet de votre excellente préparation.

Le RESTAURATEUR DE ROBSON est tout à fait merveilleux dans ses résultats. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, j'en achetai une bouteille pour enlever la chute de mes cheveux.

Il se vend 50 cts la bouteille. Demandez-le à votre marchand.

SEUL PROPRIÉTAIRE: The Joliette Chemical Co. Ltd., Joliette, P. Q.

M. S. Gilbert, pharmacien, est notre dépositaire pour le détail à Saint-Jérôme.

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

SANTAL MIDY

Insuffisant, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les copahis et les injections.

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.90 p. m., le mardi 18 août 1908, des soumissions pour la construction d'un arsenal à Joliette, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour Arsenal, Joliette, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, Ottawa, Ont., et s'adressant au gardien du bureau de poste, Joliette, P. Q.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou si l'excédent pas intégralement le contrat.

Les chéquons dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront rendus.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre: R.-C. DESROCHERS, Asst. Secrétaire

Ministère des TRAVAUX PUBLICS, Ottawa, le 18 août 1908

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas, expressément autorisé cette publication.

Si vous avez besoin de VERRES, LORGONS ou LUNETTES

Consultez E. E. DU VERGER Opticien Diplômé

Reconnu par la Législature de Québec, 10 ans de pratique à Québec.

Examen gratuit de la vue. — Prix raisonnables. Yeux Artificiels. — Amovibles, complets. 202 St. Denis, près Ste-Catherine, MONTREAL

Le Gaulois Le plus grand journal français du matin. Rue Drouot, Paris, (France). Directeur, Arthur Meyer. Publie chaque mardi un supplément contenant des correspondances de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un supplément littéraire illustré, gracieux pour ses abonnés. Abonnements, Union postale: Gaulois quotidien, un an, \$14.50; Gaulois du Dimanche, seul, un an, \$3.00.

Jos. Corbeil

Agent d'assurances — SAINT-JEROME, P. Q. —

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON — AND — LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America — Atlas

VIE: The Standard Life Assurance Company. Guarantee Accident Plate Glass.

Coffres-Forts et Poêles

EN ACIER TRENTE-CINQ ans de succès. CHAPLEAU

Direct de notre fabrique au client. Vendu avec garantie complète. La marque Chapleau veut dire: Perfection, Solidité, Économie, Sûreté.

LYMBURNER LIMITED 70 rue Notre-Dame Est, 5 à 15 rue des Commissaires, MONTREAL.

Le soin des yeux, particulièrement des yeux des enfants

Est si important qu'il est inutile d'insister sur sa nécessité. Une bonne vue est inappréciable.

Si vos yeux vous causent des ennuis. S'ils vous causent des maux de tête. Si vous êtes obligé, pour bien voir, de tenir votre ouvrage ou votre lecture à plus de seize pouces, N'ATTENDEZ PAS.

Consultez immédiatement un opticien. Les opticiens ambulants, charlatans et soi-disant spécialistes abiment plus les yeux que toutes les maladies connues.

Pour l'examen de la vue j'emploie les méthodes les plus nouvelles. Examen gratuit de la vue

W.-H. GARRETSEE, 1er Vice-Président de l'Association Canadienne des Opticiens LACHUTE, P. Q.

NE PLEUREZ PLUS

Calmez vos douleurs de Tête, vos Migraines, vos Névralgies, servez-vous avec succès des

Cachets Anti-Migraine de S. Lachance

EN VENTE PARTOUT LABORATOIRE LACHANCE 87, Rue Saint-Christophe, MONTREAL.

MAGASIN DEPARTEMENTAL

R. Gastonguay

Coin des rues Labelle et Sainte-Anne
SAINT-JEROME

Chaque saison apporte quelque chose de nouveau et de mieux dans les confections de la

Campbell's Clothing

LES HABILLEMENTS ET LES PAR-DESSUS de la Campbell sont supérieurs



à tous autres pour la durée, l'apparence, le fini et le style.
Je prends les commandes pour les habillements faits sur mesure et je garantis la coupe et l'ouvrage.



A cause de l'augmentation toujours croissante de la vente des chaussures, j'ai dû inaugurer un département spécial où l'on trouvera des CHAUS-SURES de toutes sortes à des prix très bas. Plusieurs lots sont vendus à grande réduction.

DEPARTEMENT POUR HOMMES, le plus complet et le mieux assorti.



DEPARTEMENT POUR DAMES

A cause du manque d'espace, j'ai décidé de liquider mon stock de MODÈS. Le tout sera vendu à un prix coûtant.
Les dames trouveront à mes deux rayons d'ETOPES A ROBES et SOIERIES tout ce que l'on peut concevoir de mieux en fait d'élegance: Nouveaux MANTEAUX, nouveaux IMPERMEABLES; COLLETS, nouveaux COSTUMES; nouvelles GARNITURES, nouvelles DENTELLES et BRODERIES, etc., etc. Toujours en stock les patrons NEW IDEA.

R. Castonguay

J.-E. Leduc
Marchand-Tailleur

30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu
SAINT-JEROME, P. Q.

Stock considérable de TWEEDS
Ouvrage fait avec soin et garanti.

J.-ART. BELANGER

MARCHAND DE

CHAUSSURES

Chaussures de toutes sortes et dans les derniers goûts, pour convenir à toutes les bourses.

Agent pour la célèbre CLAQUE JACQUES-CARTIER et pour la CHAUSSURE "EAGLE" de la Frank-W. Slater.

150, rue Saint-Georges

Porte voisine de la Pharmacie Gilbert, SAINT-JEROME, P. Q.

Manufacture de Portes et Chassis

de Saint-Jérôme

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé, etc. Fabrication de BOITES de toutes sortes, telles que Boîtes à beurre et autres. Achat de bois de toutes espèces.

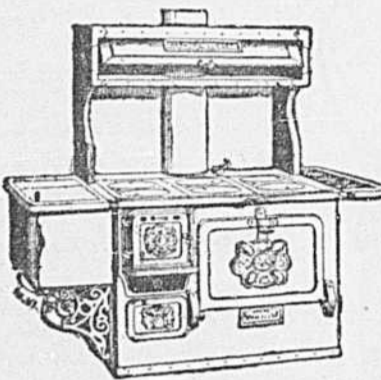
Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. On donnera des estimations pour n'importe quel ouvrage ou construction.

ANCIENNE MANUFACTURE CRAIG, SAINT-JEROME, P. Q.
Téléphone No. 61

S'adresser au bureau même, à la manufacture ou au No. 151, rue Labelle

S. G. LAVIOLETTE

Marcha de Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc



Courroies pour moulins de toutes sortes Scies ron des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Poêles en acier Oxford, Chancelor Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette,

Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

La PROVIDENCE POUR VOS CADEAUX

Assurance Feu

Bureau chef: 52, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Subscription exigée par la loi: \$200,000.00. Taux réduits. Pertes payées promptement. On assure spécialement: Eglises, presbytères, collèges, couvents, stocks, propriétés de ferme et ménages.

On demande des agents. S'adresser à
L.-A. PICARD,
Gérant.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

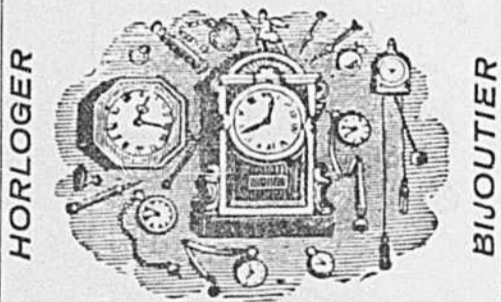
Fait toutes sortes de transactions d'argent
Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections
Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT,
Gérant

R. TURCOTTE
SAINT-JEROME



36, rue Sainte-Anne, bloc Bruno Beaulieu
Magnifique choix d. Montres, Horloges, Bijoux, Jons de mariage, Bagues, Chaines, etc.
Réparations de toutes sortes faites avec soin. Choix de lunettes de tous les prix.

Buanderie Saint-Jerome

Tout ouvrage fait à la main.
Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.
RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité

Frank Barry

SAINT-JEROME, P. Q.

..Meunier & Rolland..

MANUFACTURIERS

Portes et Chassis,
Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé, Tournage
Découpage, etc.
Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé, SAINT-JEROME

Dr Achille Forest,

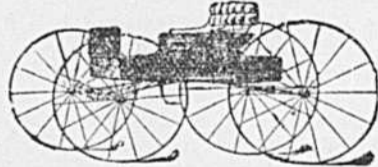
DENTISTE

Est, comme par le passé, chez le Dr L.-P. Marleau, à St-Jérôme

Tous les samedis.

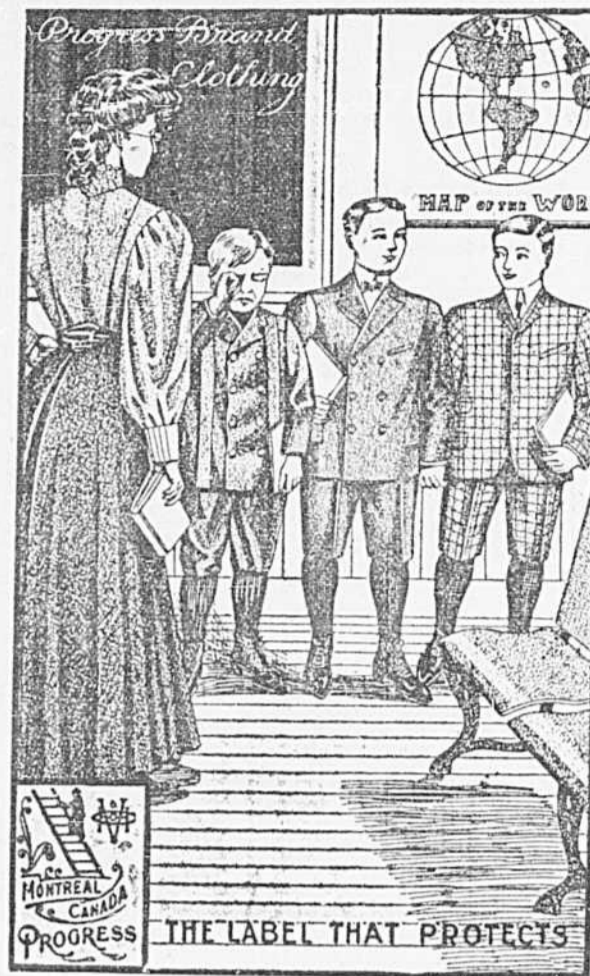
JOS. LECLAIR
Carrossier

320 à 324, rue Labelle, SAINT-JEROME



Voitures d'hiver et d'été. Commandes exécutées sans délai. Des forgerons pour toutes sortes de réparations aux machines agricoles, etc., pour ferrer les chevaux, etc., sont attachés à l'établissement.

Polices d'Assurance de \$1,000
contre les Accidents
Données gratuitement.



Dans le but d'annoncer la célèbre marque "Progress Brand", (hardes faites pour hommes), M. J.-D. Guay a décidé d'émettre une police d'assurance contre les accidents, au montant de \$1,000.00, pour le terme d'une année à partir de l'achat d'un habillement ou d'un pardessus, au bénéfice des acheteurs de la marque Progress Brand.

Pour la perte d'un bras, d'une jambe ou des yeux, par suite d'un accident, le porteur de la police aura droit à \$500. Cette police est garantie par The General Accident Assurance Co., de Toronto.

Prière de remarquer que ces articles seront toujours vendus aux prix réguliers, soit de \$8.00 à \$15.00.

En vente chez **J.-D. GUAY, marchand, Saint-Jérôme, P. Q.**

P. SIMARD

SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal

Epicerie, Grains, Fleur, Fruits

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de

Vins et Liqueurs.

COGNAC

César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar, Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

WHISKY

Gooderham and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey

LIQUEURS FINES

Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe

Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow
Vin Claret: Barton & Guestier, Sauterne, etc.

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.
Offre tout le confort moderne aux voyageurs. Table de 1ère classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix.—Tél. Bell 74. ST-JEROME, P. Q.

R. Guénette fils & Cie

MANUFACTURIER
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, etc. Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés.
Tél. 93 SAINT-JEROME, P. Q.

HOTEL VICTORIA

Liqueurs et Cigars de choix.
Repas bien préparés et bien servis.
L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs.
E. LANGLOIS, SAINT-JEROME

J.-Albéric Sigouin

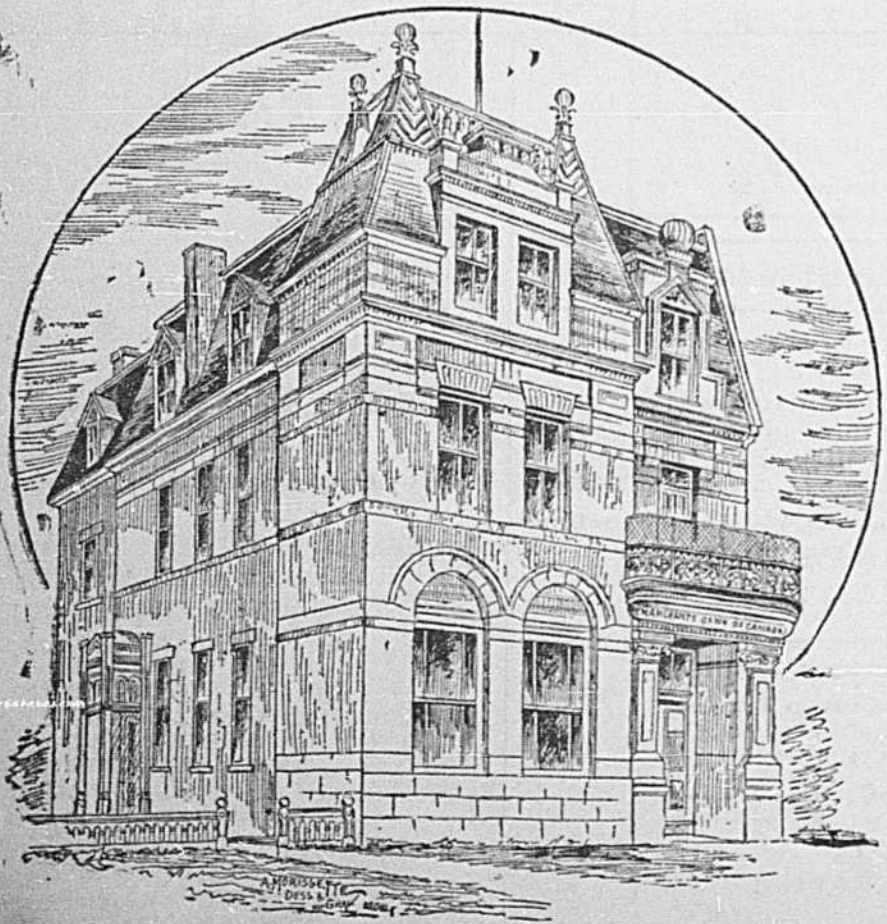
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure, Greffier de la Cour des Commissaires
161, rue Saint-Georges.
Ancienne maison Louis Labelle, ST-JEROME

HOTEL BEAULIEU

Le plus grand hôtel de la ville.
Grande véranda.
Le mieux organisé pour banquets.
Tél. Bell 37, -- B. P. 41

Près de la gare. SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q., par J.-E. Prévost fils, éditeur-proprétaire.



LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

Département d'Epargnes

Les comptes d'Epargnes peuvent être ouverts et les dépôts faits par la malle.

L'argent peut être retiré en tout temps sans avis.

L'INTERET au taux courant est ajouté au capital QUATRE FOIS par année.

Cette Banque étant une des plus CONSIDERABLES et des plus FORTES du pays, nos déposants peuvent être assurés qu'ils n'ont rien à craindre pour la sûreté de leur argent.

SUCCURSALES

SAINT-JEROME SAINT-JOVITE

La succursale Saint-Jovite est ouverte les mardis et vendredis soirs et les mercredis et samedis toute la journée.

J.-B. DONNELLY,
Gérant